



HAL
open science

L'invention de l'histoire

Christopher Lucken, Mireille Séguy

► **To cite this version:**

Christopher Lucken, Mireille Séguy. L'invention de l'histoire. Médiévales, 2000, L'invention de l'histoire, 38, pp.5-16. 10.3406/medi.2000.1476 . hal-04131122

HAL Id: hal-04131122

<https://hal.science/hal-04131122v1>

Submitted on 30 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'invention de l'histoire

Monsieur Christopher Lucken, Madame Mireille Séguy

Citer ce document / Cite this document :

Lucken Christopher, Séguy Mireille. L'invention de l'histoire. In: Médiévales, n°38, 2000. L'invention de l'histoire. pp. 5-16;

doi : <https://doi.org/10.3406/medi.2000.1476>

https://www.persee.fr/doc/medi_0751-2708_2000_num_19_38_1476

Fichier pdf généré le 30/04/2018

Christopher LUCKEN – Mireille SÉGUY

L'INVENTION DE L'HISTOIRE

On a longtemps considéré le Moyen Âge comme dépourvu de tout sens historique. Il aurait fallu attendre les XV^e et XVI^e siècles pour que renaisse une histoire digne d'Hérodote ou de Tite-Live. Voici ce qu'affirme par exemple Pierre-Daniel Huet en 1669 dans sa *Lettre-traité sur l'origine des romans*, après avoir énuméré plusieurs textes médiévaux qui ont pu passer, ou se faire passer, pour des productions historiographiques (notamment la *Chronique du pseudo-Turpin* racontant les guerres fictives menées par Charlemagne en Espagne et l'*Histoire des rois de Bretagne* de Geoffroy de Monmouth qui décrit le règne légendaire du roi Arthur) :

Ces histoires faites à plaisir, plurent à des lecteurs simples et plus ignorants encore que ceux qui les composaient. On ne s'amusa donc plus à chercher de bons mémoires et à s'instruire de la vérité pour écrire l'histoire ; on en trouvait la matière dans sa propre tête et dans son invention. Ainsi les historiens dégénérent en des romanciers ; la langue latine fut méprisée dans ces siècles barbares comme la vérité l'avait été¹.

En cet âge obscur, temps de ténèbres et de barbarie peuplé d'habitants incapables de connaître la vérité sur leur passé, ignorant tout de leur propre origine – pour citer ici les lieux communs qui ont le plus souvent servi à représenter le Moyen Âge –, l'*invention de l'histoire* n'aurait été que celle du *roman* : chansons de geste et récits arthuriens rédigés par des auteurs qui, en même temps que le latin se voyait supplanté par les langues romanes, s'étaient laissés séduire par les fables contenues à l'intérieur d'histoires mêlant fiction et réalité au point de n'en tirer que des productions parfaitement mensongères.

Une telle lacune laissait à de futurs historiens le soin de prendre le contre-pied des écrivains médiévaux afin de retrouver, derrière le voile de leur affabulation, l'histoire véritable de cette période. Comme l'écrit

1. *Lettre-traité de Pierre-Daniel Huet sur l'origine des romans. Édition du tricentenaire. 1669-1969*, F. GÉGOU éd., Paris, 1971, p. 114.

en 1840 Augustin Thierry dans ses *Considérations sur l'histoire de France* :

Après que les livres de l'antiquité grecque et latine eurent tous été mis au jour par l'impression, les esprits avides de savoir se tournèrent avec ardeur vers les manuscrits du moyen âge et la recherche des antiquités nationales. On tira du fond des bibliothèques et des archives, et l'on se mit à imprimer et à commenter pour le public, les monuments presque oubliés de la vraie histoire de France. Grégoire de Tours et Frédégaire, la vie de Charlemagne et les annales de son règne écrites par un contemporain, d'autres chroniques originales, les lois des Franks et un certain nombre de diplômes de la première et de la seconde race furent publiés. Une science nouvelle, fondée sur l'étude des documents authentiques et des sources de notre histoire, se forma dès lors, et entra en lutte avec les opinions propagées par des traditions vagues et par la lecture de chroniques fabuleuses ou complètement inexactes².

Il aurait donc fallu attendre que le Moyen Âge s'achève pour qu'une véritable histoire de cette période puisse être « inventée » (selon un scénario qui semble sortir tout droit du Moyen Âge lui-même, mais qui paraît également constitutif de toute entreprise historiographique) : une telle histoire n'aura été possible qu'après coup – à partir du romantisme notamment –, après avoir retrouvé dans les fonds des bibliothèques d'anciens témoignages conservés à l'insu de tous et des ouvrages de chroniqueurs qui n'avaient pas encore lavé les *Franks* « de toute souillure barbare » en leur attribuant une origine troyenne³, qui ne s'étaient laissés séduire ni par les prouesses imaginaires de Roland ni par le royaume merveilleux du roi Arthur, ou qui n'avaient pas cherché à faire de leurs personnages des saints ou quelque autre figure stéréotypée. L'historiographie française (au sein de laquelle les spécialistes du Moyen Âge occupent une place particulièrement remarquable, d'Augustin Thierry à Jacques Le Goff en passant par Michelet, Marc Bloch et Georges Duby) trouvait là un terrain privilégié où affirmer son identité et son utilité. La littérature médiévale elle-même y regagnait une légitimité. Paulin Paris justifie ainsi son édition du *Roman de Berte aus grans piés*, publié en 1832, et la série des *Romans des douze pairs de France* que ce texte inaugure, par l'intérêt que peuvent avoir romans et chansons de geste pour ceux qui veulent donner plus d'épaisseur à la succession des événements que tracent annales et chroniques : « Je ne crains donc pas de le dire, pour bien connaître l'histoire du Moyen

2. A. THIERRY, *Récits des temps mérovingiens précédés de Considérations sur l'histoire de France*, Paris, 1842 (2^e édition), t. I, p. 46-47.

3. Sur la figure du barbare chez Augustin Thierry et la fonction qu'elle occupe dans son projet historiographique, cf. C. LUCKEN, « "Ainsi chantaient quarante mille Barbares". La vocation de la poésie barbare chez les romantiques français », dans *Poétique barbare – poétiques barbares*, J. RIGOLI et C. CARUSO éd., Ravenne, 1997, p. 153-181.

Âge, non pas celle des faits, mais celle des mœurs qui rendent les faits vraisemblables, il faut l'avoir étudiée dans les romans, et voilà pourquoi l'histoire de France n'est pas encore faite »⁴.

Certes, l'opinion de Huet est aujourd'hui complètement dépassée et on n'est plus aussi sévère avec les auteurs médiévaux en ce qui concerne la place qu'ils accordent à l'histoire, leur manière de représenter la réalité ou leur conception du temps. On s'efforce même, désormais, de les prendre en compte⁵. Toutefois, l'écho encore insistant d'un semblable mépris demeure à l'horizon des nombreux travaux sur l'historiographie médiévale qui se sont multipliés depuis une trentaine d'années. Contre ceux qui « croient encore que le Moyen Âge n'a pas eu d'historien », que personne n'avait alors « le sens du passé », Bernard Guenée affirme n'avoir eu, en écrivant son livre fondamental paru il y a vingt ans, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, qu'une seule « ambition » : « convaincre qu'il y avait eu, au Moyen Âge, des historiens, et qu'ils ont eu des lecteurs »⁶. Il a cherché à montrer que, à défaut de faire de l'histoire un métier spécifique, qui n'existait pas encore, et de lui consacrer un enseignement indépendant de l'étude des lettres auxquelles elle était associée, les clercs connaissaient parfaitement les principales procédures qui caractérisent habituellement cette discipline. Aussi a-t-il analysé les lieux et les institutions auxquels les chroniqueurs médiévaux pouvaient être rattachés comme les moyens qu'ils mirent en œuvre, les sources employées, leur utilisation (ou leur fabrication), le poids de la tradition et le rôle dévolu aux autorités, le cadre spatio-temporel dans lequel s'inscrivaient leurs récits, les genres et les modes de narration privilégiés, le succès obtenu auprès de différents publics, la culture des clercs en matière historiographique ou les liens entretenus avec diverses instances de pouvoir. Il ne semble dès lors pas y avoir de raison pour établir une solution de continuité avec l'Antiquité ou avec la Renaissance. Seules diffèrent les conditions historiques et idéologiques dans lesquelles les historiens ont mené leurs entreprises.

Peut-on cependant décrire la place de l'histoire et les modalités de son existence (au Moyen Âge comme en d'autres périodes) sans, en

4. P. PARIS, « Lettre à M. de Monmerqué sur les romans des *Douze Pairs de France* », *Li Romans de Berte aus grans piés*, Paris, 1832, p. xxi.

5. C'est notamment le cas de Jacques LE GOFF dans son livre magistral, *Saint Louis*, Paris, 1996. C'est toutefois pour remarquer qu'à l'exception de *La Vie de Saint Louis* de Joinville, la description du roi apparaît comme un tissu de lieux communs. Aussi, conclut-il, « le personnage de Saint Louis produit par ses biographes et hagiographes est-il autre chose qu'une image idéale, un portrait-robot d'un modèle extraterrestre ? Saint Louis a-t-il existé ? » (p. 472). Jusqu'à Joinville, l'historiographie médiévale n'aurait donc offert que des fictions. Mais la « production » d'un « modèle » est-elle vraiment étrangère à l'écriture de l'histoire ? D'ailleurs, Joinville y échappe-t-il ? (voir, à ce sujet, C. LUCKEN, « L'Évangile du Roi. Joinville, témoin et auteur de la *Vie de Saint Louis* », à paraître dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*).

6. B. GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 7. Voir également le recueil d'articles publiés par cet auteur entre 1956 et 1980, *Politique et histoire au Moyen Âge*, Paris, 1981.

même temps, « traiter des idées des historiens », comme l'entend Guenée, sous prétexte qu'ils « les partageaient avec leur temps »⁷ ? Certes, il fallait bien commencer par prendre au sérieux l'historiographie médiévale. Mais l'histoire peut-elle pour autant se réduire à un ensemble de procédures utilisées de manière plus ou moins constante à travers différentes époques ? N'y a-t-il vraiment rien de fondamental qui distingue les historiens médiévaux de leurs prédécesseurs ou de leurs successeurs (sans qu'il faille pour autant les déconsidérer) ? Aucune visée qui caractérise de manière singulière l'écriture de l'histoire au Moyen Âge ? Ou qui permet d'y repérer des orientations divergentes ? Comme le rappelle Karl Ferdinand Werner, l'*historia*, à la différence des annales ou de simples chroniques, est pourvue d'une unité et répond aux règles de la rhétorique antique. Elle « est donc un genre littéraire qui permet à son auteur de penser et de faire réfléchir son lecteur. Il ne s'agit plus de mentionner ou d'énumérer les faits nus, mais de les rassembler selon leur signification et de donner un jugement sur leur signification »⁸. Plus que de retracer objectivement le passé, il s'agit de lui donner sens : d'en rendre compte tout en s'efforçant de saisir ce qui motive la transformation du monde à travers le temps, et de prendre ainsi la mesure de la relation que le présent (et son avenir) entretient avec le passé. Impossible par conséquent de comprendre les historiens médiévaux sans réfléchir à leurs motivations : aux raisons particulières que l'on peut déceler derrière leurs entreprises, mais également à la façon dont ils conçoivent le mouvement de l'existence humaine et son moteur – c'est-à-dire à ce qui fait l'*invention* de l'histoire. C'est à quoi voudrait contribuer ce numéro de *Médiévales* en réunissant des études qui portent sur des périodes ou des problématiques différentes, traitées chaque fois selon une approche singulière.

Du regard de l'historien à l'invention de l'histoire

Au Moyen Âge comme dans l'Antiquité, l'*historia* est la « narratio rei gestae », le « récit des choses qui ont eu lieu, par lequel on peut connaître les choses qui ont été réalisées autrefois », ainsi que le rappelle au début du VII^e siècle Isidore de Séville dans ses *Étymologies*⁹. En quoi l'histoire s'oppose, comme c'était déjà le cas pour la rhétorique classique, à la *fabula*, qui ne concerne pas « les choses qui ont été faites, mais seulement feintes en parlant »¹⁰. Isidore fait remonter *historia* au grec *istorein*, qui signifie, précise-t-il, « voir ou connaître » (dérivé d'*histôr*, *historia* renvoie bien, étymologiquement, à *idein*, « voir » et à

7. B. GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, op. cit., p. 7.

8. K. F. WERNER, « Dieu, les rois et l'Histoire », dans *La France de l'an Mil*, R. DELORT dir., Paris, 1990, p. 265.

9. ISIDORE DE SÉVILLE, *Étymologies*, I, 41, J. OROZ RETA et M.-A. MARCOS CASQUERO éd., Madrid, 1982, p. 358 (traduction nôtre).

10. *Ibid.* I, 40. Cf. CICÉRON, *De Inventione*, I, xix, 27, G. ACHARD trad. Paris, 1994.

(w)oida, « savoir »). En effet, poursuit Isidore dans ce passage bien connu que l'on peut citer à nouveau ici, « auprès des anciens, personne n'écrivait d'histoire, sinon celui qui y assistait et qui voyait ce qu'il devait écrire. Nous saisissons mieux les choses qui existent au moyen des yeux que nous ne les recueillons par l'ouïe » (I, 41). Isidore s'inscrit par conséquent – et inscrit du même coup une part essentielle de la tradition médiévale – dans la perspective ouverte par Hérodote, le premier historien selon Cicéron¹¹, dont l'*Histoire*, ou l'*Enquête*, était avant tout fondée sur le témoignage de l'œil¹². L'histoire est ce que l'on connaît pour l'avoir vu au terme d'une enquête. Raison pour laquelle il faut préférer les témoignages oraux à ceux qui sont écrits. Polybe s'en prend ainsi à Timée qui aurait négligé les faits transmis par la vue pour se contenter d'en prendre connaissance à travers les recueils historiques qui lui sont parvenus, c'est-à-dire par l'ouïe, ce qui est plus facile mais bien moins sûr. « Les affaires de l'histoire n'iront bien, conclut Polybe, que lorsque, soit, parmi les hommes, les gens d'action entreprendront d'écrire les histoires, non à titre d'accessoire comme aujourd'hui, et que, avec la pensée qu'ils ont là leur tâche la plus nécessaire et la plus belle, ils se consacreront sans se laisser distraire à ce point-là leur vie durant, soit ceux qui entreprennent d'écrire tiendront l'expérience tirée de leurs actions mêmes pour nécessaire à l'histoire »¹³. Alors que l'oreille serait toujours susceptible de se laisser séduire par les mots et leurs pouvoirs d'invention, par une éloquence qui menace de tromper son auditeur sur la nature véritable des choses et de transformer la réalité en fiction, la vue de celui qui aurait participé aux actions de l'histoire ou qui, au moins, y aurait assisté – cette vue qui, « de tous nos sens, affirme Aristote au seuil de sa *Métaphysique*, est celui qui fait acquérir le plus de connaissance »¹⁴ – serait seule capable de garantir l'origine des faits rapportés par le discours, de le fonder en vérité et d'en assurer l'autorité. Comme le précise à son tour au XII^e siècle Conrad de Hirsau dans son *Dialogue sur les auteurs*, à propos de la différence entre le « poète » et l'« historiographicus », ce dernier est un « rei visae scriptor », alors que le premier est un « fictor vel formator », c'est-à-dire quelqu'un qui dit des choses fausses à la place de choses vraies ou qui

11. Cf. CICÉRON, *De l'Orateur*, II, xiii, 55, E. COURBAUD trad., Paris, 1928.

12. Cf. FR. HARTOGI, *Le Miroir d'Hérodote*, Paris, 1980, ainsi que, du même, « L'Œil de Thucydide et l'histoire "véritable" », *Poétique*, 49, 1982, p. 22-30 et, plus généralement, « L'Œil de l'historien et la voix de l'histoire », *Communications*, 43, 1986, p. 55-69. Pour ce qui concerne ce motif chez Isidore de Séville, cf. J. FONTAINE, *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*, Paris, 1959, p. 180-85 et A. CIZEK, « L'*Historia* comme témoignage oculaire. Quelques implications et conséquences de la définition de l'historiographie chez Isidore de Séville », dans *Histoire et littérature au Moyen Âge*, D. BUSCHINGER éd., Göppingen, 1991, p. 69-84.

13. POLYBE, *Histoires*, 12, 27-28, P. PÉDECH trad., Paris, 1961, p. 51.

14. ARISTOTE, *La Métaphysique*, 980a, J. TRICOT trad., Paris, 1981, p. 2. Voir aussi P. LOUIS, « Le Mot *istoria* chez Aristote », *Revue de philologie*, XXIX, 1955, p. 39-44.

les mélange les unes aux autres¹⁵ : tandis que le poète compose des fictions sur un passé qu'il n'a pas vu, l'historien est un témoin oculaire qui n'écrit que ce qu'il voit, au *présent* et en *présence* de ce qu'il voit, et fait du même coup de son récit le miroir fidèle de la réalité. La traduction isidorienne pourra d'ailleurs se réduire au seul verbe « voir » : « *historin, id est video* »¹⁶.

Selon Isidore, le premier historien païen, à côté de Moïse qui appartient à la tradition judéo-chrétienne et qui raconta le début du monde, aurait été, avant Hérodote lui-même, Darès le Phrygien. Celui-ci « publia une histoire sur les Troyens et les Grecs, dont on rapporte qu'elle a été écrite sur des feuilles de palmiers » (I, 42). Isidore fait bien sûr référence à l'*Histoire de la destruction de Troie*, qui se présente comme la traduction latine, par un certain Cornelius Nepos, du récit dont celui-ci aurait « *découvert* le manuscrit autographe », « de manière à permettre à mes lecteurs de prendre connaissance des faits tels qu'ils se sont passés et de juger lequel des deux textes est le plus véridique : celui que Darès a confié à la postérité, lui qui a vécu et servi au moment de l'attaque des Grecs contre les Troyens, ou celui d'Homère, qui est né bien des années après que cette guerre se fut produite »¹⁷. Comme le précise à son tour, au XII^e siècle, Benoît de Sainte-Maure dans son *Roman de Troie*, Homère n'a rien pu voir de la guerre de Troie et son œuvre ne saurait donc en dire la vérité : c'est pourquoi il a fait intervenir les dieux auprès des hommes, ce qui relève de la fable, au sens où l'entend Isidore. Alors que Darès était à la fois un chevalier qui combattait du côté des Troyens, et un clerc qui tenait chaque nuit le journal de ce qu'il avait vu et vécu le jour, répondant ainsi à l'injonction de Polybe¹⁸.

Le récit de Darès, de même que l'*Éphéméride de la guerre de Troie* de Dictys de Crète, aurait toutefois été perdu. Ce qui permit à Homère de les supplanter : la vérité du texte original, fondée sur l'expérience du regard, semble toujours menacée de disparaître au profit de la fiction de l'ouïe – une fiction générée par une fable concurrente, quand ce n'est par ses propres mots : fiction du passé qui vient suppléer l'expérience du présent. Mais cette rupture dans la conservation d'une mémoire authentique des faits qui se sont déroulés autrefois aurait heureusement été réparée. L'œuvre de Dictys, que celui-ci avait demandé qu'on ensevelisse avec lui, aurait été *découverte* par des bergers au milieu des

15. CONRAD DE HIRSAU, *Dialogus super auctores*, R. B. C. HUYGENS éd., Leyde, 1970, p. 75.

16. ROBERT DE MELUN, *Sententiae* l. I, P. I, c. vi (cité d'après H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale. Les quatre sens de l'Écriture*, Paris, 1959, t. II, p. 426 – voir aussi p. 426-28).

17. DARÈS LE PHRYGIEN, *Histoire de la destruction de Troie*, dans *Récits inédits sur la guerre de Troie*, G. FRY trad., Paris, 1998, p. 243 (nous soulignons). La précision concernant les feuilles de palmiers semble remonter à l'*Éphéméride de la guerre de Troie* par Dictys de Crète, texte analogue mais antérieur au précédent (cf. *Récits inédits sur la guerre de Troie*, *op. cit.*, p. 91 et 93).

18. BENOÎT DE SAINTE-MAURE, *Le Roman de Troie*, v. 45-116, E. BAUMGARTNER et Fr. VIELLIARD éd., Paris, 1998.

ruines après qu'un tremblement de terre eut provoqué l'ouverture de sa tombe¹⁹. Et l'ouvrage de Darès, selon Benoît de Sainte-Maure, aurait été *retrouvé* dans l'armoire d'une bibliothèque²⁰. L'un et l'autre furent ensuite traduits afin d'en permettre la lecture par ceux qui ne pouvaient plus comprendre la langue parlée par les combattants de la guerre de Troie : du phénicien, on serait ainsi passé au grec, puis au latin et enfin, avec Benoît de Sainte-Maure, au français.

L'*invention* de l'histoire est à entendre ici au sens premier du mot latin, c'est-à-dire comme une *découverte* : celle d'un récit qui aurait été écrit au moment même des événements qu'il raconte et qui constitue par conséquent un témoignage authentique. Dans les préfaces citées ci-dessus, Darès et Dictys emploient l'un et l'autre le verbe *invenire* à propos de la découverte des livres qui président à leurs entreprises respectives. L'histoire répond à une *trouvaille* antérieure qui en justifie l'écriture – Benoît de Sainte-Maure utilise à ce sujet le verbe *trouver* (qu'il emploie d'ailleurs à plusieurs reprises), correspondant au latin *invenire*. L'*invention de l'histoire* serait avant tout celle d'un texte qui renferme à l'intérieur de lui-même un œil ouvert sur la réalité qui s'offre à lui, afin de restituer au passé disparu une véritable présence. C'est là, évidemment, le rôle par excellence dévolu à l'entreprise historiographique, qui doit toujours s'appuyer sur des sources – documents d'archives ou autres « pièces justificatives » – afin de légitimer le portrait qu'elle propose du passé.

Cependant, une telle *invention*, cette découverte du livre dont on offre la translation, est en fait une fiction servant à légitimer le caractère historique d'une œuvre qui s'avère en fin de compte être un faux. L'*Éphéméride de la guerre de Troie*, attribuée au Crétois Dictys qui se serait vu confier par les Grecs la rédaction des annales de la guerre contre les Troyens, a été composée, en grec, vers la fin du II^e siècle puis traduite en latin au début du IV^e siècle. L'*Histoire de la destruction de Troie*, elle, a été rédigée en latin au VI^e siècle par un auteur qui se dissimule derrière le nom d'un des acteurs de la guerre de Troie qu'il a trouvé chez Homère (il faudra d'ailleurs attendre le XVIII^e siècle pour que l'on admette que ces deux textes, largement connus durant tout le Moyen Âge et dont l'autorité, jamais remise en cause, influença les nombreux récits consacrés à l'histoire de Troie, relevaient d'une fabrication). L'*invention* du livre trouvé dans une tombe ou une bibliothèque masque en réalité une invention d'une tout autre nature : celle d'un livre que l'on *trouve*, cette fois, grâce au pouvoir des mots. Le regard que Darès ou Dictys auraient porté sur les événements de Troie ne serait qu'une création née de l'oreille (d'un auditeur à la fois séduit par la fable homérique et le désir de la supplanter) et leur témoignage n'aurait pas plus de valeur que celle d'un écrit détaché de l'événement qu'il

19. DICTYS DE CRÈTE, *Éphéméride de la guerre de Troie*, dans *Récits inédits sur la guerre de Troie*, op. cit., p. 91 et 93.

20. BENOÎT DE SAINTE-MAURE, *Le Roman de Troie*, v. 87-91, op. cit.

feint de retracer. Les faits et les actions qu'ils auraient vus ou auxquels ils auraient participé sont réduits à une fiction. L'*invention* de l'histoire se retrouve désormais du côté de l'*invention* rhétorique : l'argument destiné à établir la preuve du caractère véridique de ce récit et à en assurer l'autorité afin de convaincre son destinataire du bien fondé de sa cause, est ici le produit d'un discours qui fait fond de tous les lieux communs à disposition de l'orateur. Au risque de voir l'histoire ne plus générer que sa propre fable.

Cette double invention de Darès et Dictys – invention du livre légué par le passé et du récit qu'il contient – apparaît comme le modèle emblématique d'un versant essentiel de l'historiographie médiévale qui (depuis l'*Histoire des Francs* de Frédégaire, écrite vers 660 et à laquelle on doit la figure de Francion²¹, mais surtout, peut-être, avec l'*Histoire des rois de Bretagne* de Geoffroy de Monmouth, achevée en 1138) va s'ingénier à redoubler l'*Énéide* et à rattacher les principales nations qui se partagent le territoire européen à la ville de Troie. Afin de rétablir un lien avec un passé qui a désormais disparu, de renouer avec lui alors qu'on en est éloigné et qu'on semble en avoir perdu toute trace, de « réparer le fil du temps qui s'est rompu », comme le dit Guillaume de Malmesbury au début de ses *Histoires des rois des Anglais*²², il faut d'abord *inventer* le livre qui en contient l'histoire, dans tous les sens du terme. C'est ainsi que l'on pourra légitimer l'origine que l'on assigne au présent et en assurer la mémoire.

Comme le suggère le texte de Dictys, un tel scénario ressemble à celui de l'*invention* des reliques. À partir de la fin du IV^e siècle, en effet, de nouveaux cultes de saints s'autorisent des restes retrouvés à l'intérieur d'une tombe abandonnée ou dont on aurait précédemment perdu toute trace²³. Les reliques sont, pour le christianisme en quête de héros et d'une histoire qui lui soit propre, une forme de la mémoire (comme le laisse d'ailleurs entendre un des sens de ce terme en latin²⁴). Il est donc important de les retrouver, de les identifier et de les conserver. Mais cela n'est possible que grâce à Dieu. Les reliques témoignent ainsi d'une volonté divine d'assurer une continuité dans le cours du temps. Gardant en mémoire le passé afin qu'il puisse être *inventé* par les hommes, Dieu apparaît comme le véritable auteur de l'histoire humaine.

21. B. LUISELLI, « Il Mito dell'origine troiana dei Galli, dei Franchi e degli Scandinavi », *Romanobarbarica*, 3, 1978, p. 89-121 ; sur les conséquences de cette invention pour le développement de l'histoire nationale en France, cf. C. BEAUNE, *Naissance de la nation France*, Paris, 1985.

22. GUILLAUME DE MALMESBURY, *Gesta Regum Anglorum*, W. STUBBS éd., Londres, 1887, t. I, p. 2.

23. H. LECLERCQ, « Reliques et reliquaires », dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1948, vol. 14.2, col. 2308-10, et « Translations », *Ibid.*, 1953, vol. 15.2, col. 2695-99. Voir également P. J. GEARY, *Furta sacra. Thefts of Relics in the Central Middle Ages*, Princeton, 1978.

24. Sur l'emploi de *memoria* au sens de relique, cf. SAINT AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, XXII, viii, 1 (avec, à la suite, une mention consacrée à l'invention des corps des martyrs Gervais et Protais).

L'histoire ecclésiastique, conformément à la vision chrétienne de l'histoire forgée par Eusèbe et saint Augustin, consiste à retracer – et à démontrer – l'action de Dieu à travers les événements du monde.

L'invention des reliques s'avère particulièrement intéressante et importante à étudier parce qu'en elle s'efforcent de coïncider l'histoire ecclésiastique, orientée en direction de la Cité céleste, et une histoire dont les motivations sont celles d'une société qui se territorialise. Dans son livre intitulé *Inventiones*, Monika Otter étudie notamment les nombreuses *inventions* que contiennent non seulement les textes hagiographiques mais également les ouvrages historiques du XII^e siècle : récits dont se servent ou qu'inventent en particulier les monastères afin de justifier leur fondation et leur prestige en faisant appel aux reliques découvertes sur leur site après quelque fouille « archéologique » ou recueillies à la suite d'une *translatio*²⁵. Monika Otter en fait en quelque sorte le principe même de l'historiographie anglaise de cette période. On ne cesse en effet de retrouver des restes du passé en préambule à la rédaction des textes historiques comme des Vies de saints qui leur sont apparentées. Ainsi que le montre de manière remarquable Patrick J. Geary dans son livre sur *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, les clercs s'efforcèrent, à partir du XI^e siècle principalement, de recréer la mémoire d'une période antérieure prestigieuse mais dont ils étaient séparés ou dont ils affirmaient l'être, afin de se donner des traditions et de s'y conformer : « ils s'intéressèrent profondément à ce passé, furent presque obsédés par lui, et le passé qu'ils inventèrent devint le but et la justification de leurs programmes pour le présent »²⁶.

L'étude présentée ici par Monika Otter s'inscrit dans le prolongement de son ouvrage. Forgeant en anglais le terme de *prequel* en écho à celui de *sequel* utilisé pour désigner les prolongements que l'on ajoute à une histoire particulière, elle s'intéresse ici plus précisément aux récits qui en racontent les antécédents. Elle s'appuie pour cela sur *L'Enfance de saint Edmond* composée par Gaufridus de Fontibus et les *Vies des deux Offa* de Mathieu Paris. Remontant dans le passé aussi loin que possible, de tels récits portent sur le temps des origines destiné à justifier ou à expliquer l'histoire future qu'ils servent à introduire. Ils établissent ainsi un principe de causalité. Si les éléments formels que mettent en œuvre ces récits renvoient à leur dimension textuelle et s'offrent ainsi à une lecture réflexive, la parenté qu'ils entretiennent avec l'écriture romanesque révèle du même coup le caractère énigmatique et inquiétant de cette régression temporelle d'une histoire qui tente de retrouver son *enfance*.

La nature fictive d'une histoire attachée aux origines est également au centre de l'étude de Christopher Lucken, qui se fonde principalement

25. M. OTTER, *Inventiones. Fiction and Referentiality in Twelfth-Century English Historical Writing*, Chapell Hill-Londres, 1996.

26. P. J. GEARY, *La Mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, J.-P. RICARD trad., Paris, 1996, p. 26.

sur l'historiographie anglo-saxonne et anglo-normande relative aux îles britanniques. Tandis que l'histoire ecclésiastique, représentée notamment par Bède mais analysée ici à partir de saint Augustin, cherche à retracer le destin des hommes qui se rassemblent au sein de l'Église afin d'être portés vers un avenir qui doit leur permettre de sortir de l'histoire pour se retrouver à la fin des temps dans la Cité de Dieu, l'histoire qui, sur le modèle antique, se tourne vers le passé pour retrouver l'origine de la nation, semble constamment menacée par la fiction. La réaction, présentée ici, de Guillaume de Newburgh devant le récit que Geoffroy de Monmouth consacre aux Bretons et en particulier au roi Arthur, apparaît exemplaire de la divergence radicale de point de vue qui oppose une histoire visant à aboutir au ciel à une histoire qui repose sur des fondements terrestres.

Inventer l'histoire, on l'a dit, c'est aussi trouver des mots pour la dire, une forme pour l'appréhender, pour la donner à lire et à entendre. Catherine Croizy-Naquet, auteur de deux ouvrages importants, l'un sur la poétique de la ville dans le roman antique, et l'autre sur l'écriture de l'histoire romaine au début du XIII^e siècle²⁷, s'attache ici à mettre au jour les liens nécessaires et problématiques qui unissent au XII^e et au XIII^e siècle le récit du passé en langue vernaculaire (passé lointain de l'Antiquité, ou plus immédiat de la croisade) à la recherche d'une esthétique qui lui soit propre. Les romanciers du XII^e siècle, et notamment Benoît de Sainte-Maure dans son *Roman de Troie*, témoignent ainsi d'une réelle conscience historique, tout en faisant essentiellement porter leur effort sur le travail du vers et sur l'architecture littéraire de leur œuvre. L'émergence de la prose dans l'écriture en langue vernaculaire, à partir du XIII^e siècle, marque cependant, comme le montre C. Croizy-Naquet, une remise en cause de la légitimité du vers à dire l'histoire, dessinant ainsi les linéaments d'une réflexion sur les rapports entre linguistique, poétique et vérité historique. Réputée plus simple et concise que l'écriture en vers, l'écriture en prose semble plus apte à rendre compte objectivement du passé. Si la plupart des œuvres historiographiques en prose du XIII^e siècle se présentent ainsi comme d'austères comptes rendus événementiels, certaines d'entre elles, dont l'exemplaire *Faits des Romains*, tentent cependant d'inaugurer une nouvelle écriture de l'histoire, faisant pour la première fois coïncider l'exigence de fidélité aux faits rapportés et le recours concerté à la fiction poétique, seule capable de donner à voir un passé révolu.

En s'interrogeant sur le mécénat exercé par la cour de Flandre et la cour des Capétiens au XIII^e siècle, c'est aussi aux rapports d'opposition et de complémentarité que peuvent nourrir histoire et littérature que s'intéresse ici Olivier Collet (qui a notamment publié une édition

27. C. CROIZY-NAQUET, *Thèbes, Troie et Carthage. Poétique de la ville dans le roman antique au XII^e siècle*, Paris, 1994, et *Écrire l'Histoire romaine au début du XIII^e siècle : l'Histoire ancienne jusqu'à César et les Faits des Romains*, Paris, 1999.

et une étude du *Roman de Jules César*²⁸), mais cette fois selon un angle d'étude plus idéologique qu'esthétique. Dans cette perspective, il met au jour l'existence d'un « effet de chiasme » : alors que les comtes de Flandre semblent généralement se tenir à l'écart de la production historiographique des XII^e et XIII^e siècles, la cour royale de France, dans le même temps, la privilégie. Cette dernière, cependant, reste en grande partie étrangère à la création littéraire, là où la cour de Flandre s'impose comme un centre culturel et littéraire rayonnant, en particulier dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Ce double clivage, selon O. Collet, trouve essentiellement sa cause dans la fonction que l'une et l'autre cour attribuent à l'histoire et à la littérature, et, plus radicalement, dans le rôle de représentation qu'elles tentent de leur faire jouer. Alors que la cour royale, désireuse de raffermir son pouvoir sur les cours seigneuriales du Nord, trouve dans la production historiographique l'occasion de légitimer et de consolider ses prétentions politiques, les comtes de Flandre projettent dans les créations littéraires qu'ils soutiennent une vision idéalisée d'eux-mêmes et, plus largement, d'une noblesse seigneuriale en déshérence.

La dernière contribution de ce recueil se concentre sur une analyse du lectorat des œuvres historiques à la fin du Moyen Âge, et plus particulièrement sur la part que les femmes prennent à la lecture et à la diffusion de l'histoire aux XIV^e et XV^e siècles. Si les manuels d'éducation féminine qui fleurissent à partir de la fin du XIII^e siècle n'incitent guère les femmes à être des acteurs de l'histoire, ils les encouragent cependant à lire des ouvrages historiques. Réputés d'un abord facile, ils passent en effet pour cultiver la mémoire et pour enseigner la vertu, à l'instar des textes d'édification pieuse traditionnellement recommandés au public féminin. Colette Beaune (à qui l'on doit de nombreuses études sur l'historiographie médiévale, notamment *Naissance de la nation France*) et Élodie Lequain ont cherché à évaluer la portée réelle de ces prescriptions théoriques en étudiant le contenu de plusieurs bibliothèques de femmes ayant appartenu à la haute noblesse des XIV^e et XV^e siècles. L'analyse témoigne d'une bonne représentation des écrits historiques (romans antiques compris), avec une nette prédominance de l'histoire nationale et contemporaine sur l'histoire religieuse. L'étude approfondie de la très vaste bibliothèque de Gabrielle de la Tour, fille aînée de Bertrand V de la Tour, comte de Boulogne-Auvergne, confirme cette tendance : si le public féminin de la fin du Moyen Âge semble bien acquis à la lecture d'ouvrages historiques, ces ouvrages sont cependant beaucoup moins consacrés à l'histoire biblique et religieuse qu'à une histoire profane et contemporaine, propre à exalter, le cas échéant, la gloire d'une lignée particulière.

L'*invention* de l'histoire se prête ainsi à des approches qui manifestent chacune à sa manière la richesse et l'importance des questions

28. O. COLLET, *Le Roman de Jules César*, Genève, 1993, et *Étude philologique et littéraire sur « Le Roman de Jules César »*, Genève, 1993.

qu'elle pose aussi bien aux historiens qu'aux spécialistes de la littérature, qui trouvent ici un terrain commun. Ce numéro de *Médiévales* espère contribuer ainsi à la réflexion consacrée à l'écriture de l'histoire au Moyen Âge, menée de manière constamment renouvelée depuis une trentaine d'années.

Christopher LUCKEN, Département de littérature française, Université de Paris VIII, Vincennes-Saint-Denis, 2, rue de la Liberté, F-93526 Saint-Denis Cedex 02

Mireille SÉGUY, Département de littérature française, Université de Paris VIII, Vincennes-Saint-Denis, 2, rue de la Liberté, F-93526 Saint-Denis Cedex 02